

Au cours de ces huit, presque neuf années maintenant, les politiques du gouvernement ont sérieusement ébranlé nos systèmes sociaux d'une part, alors que, d'autre part, nous abandonnions à leur sort les pays les plus pauvres de la planète et que nous adoptions à l'égard des réfugiés des lois très semblables à celles des autres pays riches et égoïstes.

La grande excuse de toutes les mesures régressives prises par le gouvernement Mulroney depuis huit ans, c'est qu'elles permettraient d'assainir les finances publiques. Allez-y voir! Ainsi, de 38 milliards qu'il était en 1984, le déficit dépasse toujours les 34,4 milliards en 1993. Quant à la dette nationale, elle a plus que doublé sous les conservateurs, passant de 168 milliards en 1984 à 432 milliards en 1993.

Au lieu de garder les taux d'intérêt à un niveau comparable à celui des Américains, ce qui fut la politique traditionnelle des gouvernements canadiens antérieurs, les conservateurs ont choisi de les maintenir bien au-dessus, c'est-à-dire de quatre centièmes de point de plus que les taux américains, ce qui a eu pour résultat de faire grimper notre déficit et notre dette.

Selon une étude effectuée par M. Erni Stokes pour la revue *Canadian Business Economics*, si la différence entre les taux d'intérêt du Canada et des États-Unis était demeurée à deux centièmes de point entre 1988 et 1991, le déficit pour l'année 1991 aurait été de 4,3 milliards au lieu de 29,8 milliards de dollars. C'est à peine croyable!

Mais il est clair que la dette n'est qu'un prétexte pour sabrer dans les programmes sociaux dont l'existence même semble être considérée par les conservateurs comme un incongruité, une peste libérale dont il faut se débarrasser par tous les moyens.

En effet, si le gouvernement était vraiment sérieux en ce qui concerne la dette et le déficit, il éviterait des mesures telles que le projet de loi C-92. Ce projet de loi vise à prolonger l'existence d'un abri fiscal pour les fiducies, ce qui va priver le gouvernement de centaines de millions, voire même de milliards de dollars de revenus. À l'origine, ce système de privilèges ne devait durer que 21 ans. Par la suite, les bénéficiaires devaient payer les impôts sur l'accroissement de la valeur des biens placés dans ces fonds. Le délai de 21 ans est venu à échéance le 1^{er} janvier dernier. Et maintenant, ce que le gouvernement propose de faire, c'est de prolonger ces avantages fiscaux jusqu'à la mort du dernier membre de la famille propriétaire de la fiducie, ce qui veut dire, dans certains cas, 70 ans ou plus. Selon un article du *Canadian Forum* du mois de décembre dernier, signé Duncan Cameron, on estime la valeur de ces fiducies aux alentours de 70 milliards de dollars. Des milliards de dollars à l'abri des impôts! Un certain nombre de riches deviendront encore plus riches. . . sans trop faire d'efforts!

Et la triste histoire de la désintégration du Canada s'est poursuivie avec la déréglementation tous azimuts de l'industrie du transport aérien; le démantèlement de Via Rail; les deux désastres constitutionnels créés de toutes pièces par le premier ministre; l'Accord du libre-échange mal négocié; le cauchemar de la TPS; la saignée des transferts fédéraux aux

provinces dans plusieurs domaines, dont l'éducation et les soins de santé. Et tout cela au moment où le taux de chômage atteint 11 p. 100 à travers le Canada, 13,2 p. 100 au Québec, et 14,2 p. 100 à Montréal.

Après cet énorme gâchis, que peut encore imaginer le ministre Valcourt, bien connu pour son incommensurable compassion? Un projet de loi bâclé, rapiécé à la dernière minute: C-113.

[Traduction]

• (1530)

À cause de l'incompétence des conservateurs, 1,6 million de Canadiens sont au chômage et deux millions d'autres sont obligés de compter sur l'aide sociale. L'opposition a brièvement résumé la situation — au lieu de s'attaquer au problème, les conservateurs s'en prennent aux victimes. En effet, c'est devenu un lieu commun.

Proposé pour mettre en oeuvre certaines des dispositions concernant la compression des dépenses publiques contenues dans l'exposé économique et financier présenté en décembre par le ministre des Finances, le projet de loi C-113 est un projet de loi omnibus composé de quatre parties. Il comprend le blocage du salaire des fonctionnaires, une réduction de 10 p. 100 des paiements aux provinces relatifs au transfert d'impôt, une diminution de 10 p. 100 des paiements du gouvernement aux termes de la Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la région atlantique, une baisse du taux des prestations et une augmentation des pénalités pour ceux qui sont exclus du bénéfice des prestations aux termes de l'article 28 de la Loi sur l'assurance-chômage.

Bien que le Parti libéral se préoccupe principalement de la partie IV du projet de loi, je veux souligner que nous nous opposons aussi aux autres parties.

Tout d'abord, l'attaque contre les fonctionnaires fédéraux qui avait commencé avec le budget de 1991 se poursuit avec la partie I de ce projet de loi. Comme les honorables sénateurs se le rappelleront, en 1991, les salaires des fonctionnaires, des députés et des sénateurs ont été bloqués au moyen d'une loi. Cette année-là, la rémunération moyenne des fonctionnaires s'élevait à seulement 30 000 \$ par année. Depuis plus de cinq ans, la rémunération des fonctionnaires était inférieure à celle du secteur privé et n'avait pas suivi l'inflation au cours de la même période. Les fonctionnaires avaient déjà été pénalisés par le gouvernement. Ce projet de loi tournera le fer dans la plaie en prolongeant jusqu'à 1994 le gel des salaires imposé en 1991.

À la suite du gel des salaires en 1991, la Commission des relations de travail dans la fonction publique avait accusé le gouvernement conservateur d'avoir négocié de mauvaise foi. En outre, il y a quelques mois, l'Organisation internationale du travail, une institution spécialisée des Nations Unies composée d'employeurs, d'employés et de représentants gouvernementaux, a condamné le gouvernement du Canada pour n'avoir pas négocié avec ses fonctionnaires.

Le Congrès du travail du Canada a très bien résumé la situation dans son mémoire portant sur ce projet de loi: